

Programme européen LEADER du Périgord Noir

*Liaison Entre Actions de Développement de
l'Économie Rurale*

Un levier pour notre territoire

Conseil communautaire de la Vallée de l'Homme – Jeudi

21 février 2019

Nathalie Manet-Carbonnière, Présidente du GAL



*La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre Territoire*

Le programme LEADER

- **1, 5 millions d'euros de 2014 à 2020**

Prochaine programmation 2021-2027, l'appel à candidature devrait être lancé en 2020

- **Mobilise des financements** du Fonds européen agricole pour le développement rural (dont l'autorité de gestion est la Région) qui contribue à la **politique agricole commune**
- **Finance des projets locaux** répondant à une stratégie de développement local établie par le groupe d'action locale (GAL)
- **Est mis en œuvre par le GAL** composé d'acteurs privés, en majorité, et d'acteurs publics.
Le GAL est garant de la stratégie adoptée.
- **Répond à des besoins locaux, favorise la coopération et soutien l'innovation**

Des difficultés au démarrage...

- Contexte de démarrage complexe:
 - Agrandissement des régions
 - Transfert de l'autorité de gestion de l'État à la Région
 - Capacité limitée du Pays du Périgord Noir

→ Mise en œuvre opérationnelle réelle débute à l'été 2018

19 Projets retardés en cours de traitement
- **Des conditions propices pour clôturer le programme**
 - Enveloppe restante: près de **800 000€** à consommer d'ici 2023
 - Un interlocutrice/instructrice dédiée depuis le mois de septembre 18
 - 1,8 personnes dédiées au LEADER au sein du Pays (au lieu de 1,3)

Des opportunités de financement, les fiches actions...

1. Renforcer la compétitivité en s'appuyant sur la réciprocity ressources-territoire
 1. [Valoriser et soutenir les productions locales dans les domaines agricole et forestier](#)
 2. [Saisir le potentiel de développement des filières emblématiques du Périgord Noir](#)
 3. [Valoriser le territoire, son image et sa créativité](#)
2. Anticiper les mutations économiques du territoire et relever les défis de l'économie de proximité
 1. [Encourager les acteurs engagés dans une démarche d'économie de proximité de qualité](#)
 2. [Innover dans les formes d'activité et de travail pour des emplois locaux durables](#)
 3. [Favoriser la qualification et la professionnalisation des acteurs](#)
3. [Transmettre et valoriser les savoir-faire productifs locaux](#)

Axe 1

Renforcer la compétitivité en s'appuyant sur
la réciprocité ressources-territoire

Valoriser et soutenir les productions locales dans les domaines agricole & forestier

- **Développement des circuits courts:**
transformation, commercialisation, communication, formation, sensibilisation
Dépenses matérielles et immatérielles
- **Soutien filière bois**
Transformation, valorisation, commercialisation de bois locaux; communication, formation
Dépenses matérielles et immatérielles & salaires
- **Espace-test**
Dépenses matérielles

Saisir le potentiel de développement des filières emblématiques du Périgord Noir

Bois, Châtaigne, Noix, Gras, Cèpes, Vigne, Truffe

- **Projet de formation et d'information**
Dépenses matérielles et immatérielles
- **Aide à la reconversion vers filières emblématiques**
Animation de la reconversion, dépenses immatérielles et matérielles & salaires
- **Ateliers de transformation et la commercialisation**
Études et investissements
- **Valorisation & Actions de communication**
Dépenses matérielles et immatérielles & salaires

Valoriser le territoire, son image et sa créativité

- **Lutte contre la fermeture des paysages notamment grâce au pastoralisme**

Dépenses matérielles et immatérielles & salaires

- **Démarche collective pour la destination touristique Périgord Noir**

Dépenses matérielles et immatérielles

- **Étude sur l'économie territoriale**

- **Événements et manifestations**

Dépenses matérielles et immatérielles

Axe 2

Anticiper les mutations économiques du territoire et relever les défis de l'économie de proximité

Encourager les acteurs engagés dans une démarche d'économie de proximité de qualité

- **Dispositifs d'accompagnement à la création/transmission d'entreprises**
Dépenses matérielles et immatérielles & salaires
- **Promotion des activités commerciales et artisanales**
Dépenses matérielles et immatérielles & salaires
- **Maintien du dernier commerce + maintien/création d'un lieu de rencontre**
Dépenses matérielles et immatérielles & salaires

Innover dans les formes d'activité et de travail pour des emplois locaux durables

- **Promotion de l'économie circulaire et/ou de l'économie sociale et solidaire**

Dépenses matérielles et immatérielles & salaires

- **Soutien à l'émergence d'activités Économie circulaire et ESS**

Dépenses matérielles

- **Espaces de travail partagé et/ou collaboratif**

Dépenses matérielles

Favoriser la qualification et la professionnalisation des acteurs

- Action pour la prise en compte de l'évolution des **besoins de la part des entreprises** et des **difficultés d'accès à l'emploi pour les actifs**

Dépenses matérielles et immatérielles & salaires

- **Actions en faveur de l'employabilité des actifs (mobilité, logement, formation)**

Dépenses matérielles et immatérielles

Axe 3

Transmettre et valoriser les savoir-faire productifs locaux

Transmettre et valoriser les savoir-faire productifs locaux

- **Actions de communication**

Dépenses matérielles et immatérielles

- **Chantiers écoles**

Dépenses matérielles

Quelques grandes règles à connaître...

Montant

- L'intervention du LEADER **nécessite un co-financement public**
1€ de financement public peut mobiliser jusqu'à 4€ de LEADER
- Le **taux maximum d'aides publiques varie** en fonction des caractéristiques du projet

Calendrier

- Le **paiement** de la subvention a lieu **au plus tôt 1 an après la dernière facture acquittée**
- **Aucune dépense engagée avant le dépôt de la demande d'aide**

S'informer, être accompagné et communiquer

- L'équipe technique du GAL LEADER
 - Animateur, Jérôme Morin
05 53 31 56 17
leaderperigordnoir@gmail.com
 - Gestionnaire, Véronique Livoir
05 53 31 56 01
veronique.livoir.mpn@wanadoo.fr
- Le guide du porteur de projet
 - Contient: les règles d'éligibilité, les procédures d'obtention
 - Disponible en téléchargement sur les sites internet des communautés de communes

Notre communication au privé

- Les acteurs privés susceptibles d'être soutenus par le programme LEADER seront prochainement démarchés
- N'hésitez pas à leur relayer l'information

Merci de votre attention!

- Présidente du GAL
Nathalie Manet-Carbonnière
- L'équipe technique du GAL LEADER
 - Animateur, Jérôme Morin
05 53 31 56 17
leaderperigordnoir@gmail.com
 - Gestionnaire, Véronique Livoir
05 53 31 56 01
veronique.livoir.mpn@wanadoo.fr
- Structure porteuse du GAL: Pays du Périgord Noir
Co-Présidents : MM de Peretti et Peiro
Cheffe de projets : Julia Laurens
Politiques contractuelles de la Région, SCOT